



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

Fonds Renaissance Artisanat Commerce Tourisme

Pour les TPE
de moins de 10 salariés
aide de 500 à 2000€

- Sur les investissements nécessaires à la sécurisation des salariés
- Sur les besoins en trésorerie pour assurer les dépenses essentielles au maintien et au redémarrage de l'activité

**AVANT LE
30 OCTOBRE
2020**

Téléchargement du règlement et du dossier sur le site internet de la communauté de communes :
www.porteseureliennesidf.fr

Pour tout renseignement contactez le **02 37 83 49 33**
ou par mail à **fract@porteseureliennesidf.fr**